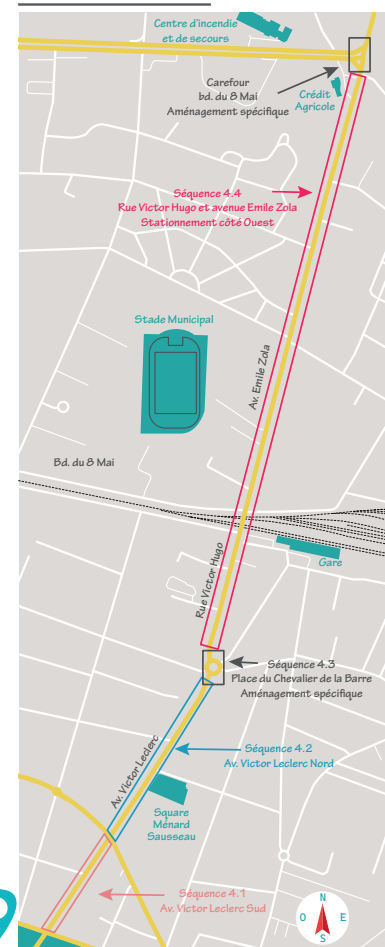


DES PISTES CYCLABLES À L'HORIZON 2024



SECTEUR 4 - AV. E. ZOLA, AV. V. HUGO ET AV. V. LECLERC



“Afin de favoriser et de sécuriser la pratique du vélo, la Communauté de Communes du Thouarsais, engagée dans la transition écologique, réalise 7,2 km de pistes cyclables sur les communes de Thouars, Louzy et Sainte-Verge.”

Secteur 4 :

> Sur ce secteur comprenant les avenues Emile Zola, Victor Hugo et Victor Leclerc, subdivisé en 4 sous-secteurs, des pistes à sens unique seront créées de chaque côté de la chaussée.



VÉRITABLE DÉMARCHE DE REQUALIFICATION, AVEC LA PLANTATION D'ESPACES VERTS ET L'INSTALLATION DE MOBILIER URBAIN, CE MAILLAGE SERA DÉPLOYÉ SUR 4 SECTEURS, À PARTIR DE L'ENTRÉE DE THOUARS, ROUTE DE SAUMUR, JUSQU'EN CŒUR DE VILLE.

Secteur 4.1. Avenue Victor Leclerc

entre le Bd de la République et la place Lavault

Les travaux sont programmés de janvier à mars 2024. La rue sera ponctuellement barrée selon l'avancement du chantier sauf l'accès aux riverains, aux commerces, à la collecte déchets et aux secours.

La portion de rue sera ensuite mise en sens unique en allant vers la place Lavault.

Secteur 4.2. Avenue Victor Leclerc entre le bd de la République et le rond point de la Vasque

Les travaux sont programmés de mars à mai 2024. Ils seront réalisés en sens unique vers le centre-ville, avec la mise en place d'une déviation.

Secteur 4.3. Rond point de la Vasque

Les travaux auront lieu en juin et juillet 2024.

Une opération de requalification (trottoirs, stationnement, giratoire) accompagnera la réalisation des deux pistes à sens unique.

Secteur 4.4. Avenues Victor Hugo et Emile Zola

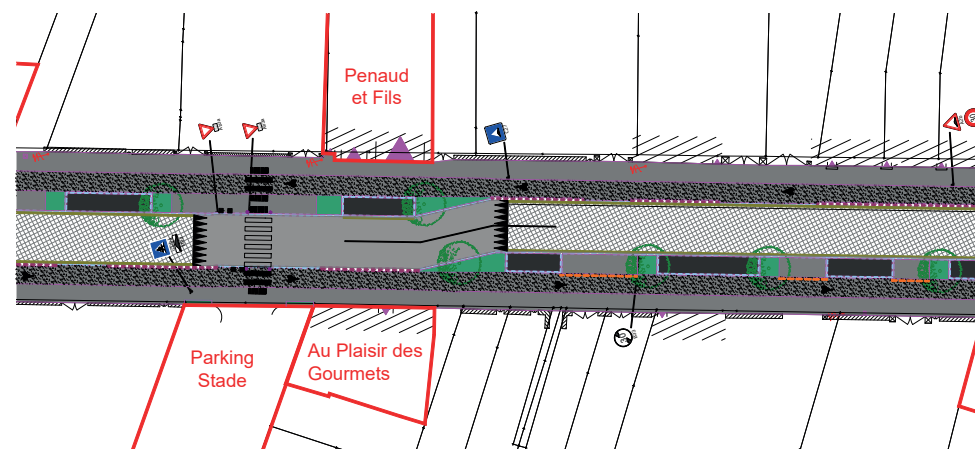
Les travaux auront lieu de septembre à décembre 2024. Ils seront réalisés en sens unique avec la mise en place d'une déviation.

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

En préalable au chantier porté par la collectivité, des travaux seront réalisés par les concessionnaires jusqu'en décembre 2024.

- >réseau d'eau potable (secteur 4)
- >réseau gaz (secteur 4.2 et 4.3)
- >effacement des réseaux aériens d'électricité et de télécommunication (secteur 4.2 et 4.3)
- >assainissement (secteur 4.4)

EXTRAIT D'UN AMÉNAGEMENT DU SECTEUR 4



Plus d'informations

sur le site Thouars.fr

Contacts :

Riverains : Paul Moreau,
direction des Projets Structurants

Commerçants : Christine Thébault,
conseillère municipale de la Ville de Thouars,
déléguée aux commerces



05-49-66-77-00



Conception graphique : Valérie Leclerc service communication de la ville de Thouars - imprimé par la Ville de Thouars - ne pas jeter sur la voie publique